

**CES ORDURES CORROMPUES QUI NOUS GOUVERNENT - THOSE  
CORRUPT SCUMBAGS WHICH GOVERN US**

**CES ORDURES CORROMPUES QUI NOUS GOUVERNENT - THOSE  
CORRUPT SCUMBAGS WHICH GOVERN US > Messages avril 2015 >  
Affaire Alain Mathot 21 avril 2015**

**Affaire Alain Mathot**

**Alain Mathot dans le collimateur de la Justice**

**Alain Mathot**



**La justice liégeoise veut renvoyer Alain Mathot devant le tribunal pour  
corruption dans l'attribution du marché de l'incinérateur**

**Le parquet de Liège veut renvoyer Alain Mathot (PS) devant le tribunal  
correctionnel pour corruption dans le dossier de l'attribution du  
marché dans le cadre de la construction de l'incinérateur, pour le  
compte d'Intradel, inauguré en 2009. Un projet de près de 200 millions  
d'euros.**

**Guy Mathot**

**Alain est le fils de feu Guy Mathot qui fut ministre sous différents  
gouvernements mais aussi bourgmestre de la ville de Seraing, député  
et président de la fédération du PS liégeois.**

**Le dossier avait été mis à l'instruction le 31 juillet 2007 sur base d'une  
lettre anonyme.**

## **Philippe Richard**

**Fin 2011, Alain Mathot avait été inculpé, par courrier, par le juge d'instruction Philippe Richard en charge du dossier.**

## **Philippe Leroy PDG Inova France**

**Dès le début de l'enquête, Mathot a toujours nié s'être laissé corrompre par le directeur d'Inova, Philippe Leroy. Une dizaine de personnes connues avaient été inculpées, comme Roger Croughs, l'ex-directeur d'Intradel, Léon Deferm, un proche d'Alain Mathot, Philippe Leroy, le patron d'Inova qui avait obtenu le marché public, mais aussi de nombreux consultants et intermédiaires.**

**Philippe Leroy a avoué avoir versé 722.000 euros à Alain Mathot lors de plusieurs rendez-vous dans des hôtels et des cafés à Paris, mais ce n'est pas tout. Au total ce sont 13 millions d'euros qui auraient été versés à des élus politiques, consultants et hommes d'affaires.**

**Le réquisitoire est désormais tracé et le parquet demande le renvoi du député bourgmestre de Seraing, Alain Mathot, devant le tribunal correctionnel pour des faits de corruption.**

**Avant d'en arriver là, il faudra demander la levée de son immunité parlementaire à la chambre.**

**Ce dossier concerne une série de mandataires politiques, d'hommes d'affaires et de consultants suspectés d'avoir touché quelque 12 millions d'euros en dessous-de-table payés par la société française Inova afin de décrocher le marché de la construction d'une nouvelle usine de traitement de déchets d'Intradel, à Herstal. Le marché portait sur un montant de 170 millions d'euros.**

**Parmi les inculpés, figure notamment Alain Mathot, le député-bourgmestre PS de Seraing. «Nous avons demandé des devoirs complémentaires qui avaient dans un premier temps été refusés par la chambre du conseil avant d'être ordonnés par un arrêt de la cour**

**d'appel. Nous nous étonnons de cette information car, pour nous, ces devoirs sont toujours en cours», a réagi son avocat, Me Jean-Dominique Franchimont.**

**Une fois en possession du dossier, le juge d'instruction Philippe Richard en demandera la fixation devant la chambre du conseil de Liège. C'est à ce stade, entre la fixation et le passage en chambre du conseil, que le procureur général de Liège, Christian De Valkeneer, pourra solliciter la levée de l'immunité parlementaire du mayor sérésien, un des cinq hommes forts actuels du PS liégeois.**

**Roger Croughs, l'ex-directeur d'Intradel; Léon-François Deferm, un homme d'affaires liégeois lié à feu Guy Mathot et cité dans diverses affaires politico-judiciaires il y a une vingtaine d'années déjà; Alain Basilien, ancien échevin socialiste à Honnelles; Philippe Leroy, directeur général d'Inova France; un consultant failli de Beyne-Heusay, Adelio Tarquini; et Dominique Cerutti, un consultant et agent commercial d'Esneux, sont également inculpés dans ce dossier**

**Source L'Avenir**

**Mise à jour du 4 mars 2016**

**Après une enquête très poussée de la RTBF, on découvre enfin la face cachée d'Alain Mathot, peu enviable d'ailleurs, tout comme l'était celle de Guy Mathot, le père.**